



Y a-t-il une Ministre du Travail et de l'Emploi ?

Depuis le 11 janvier et la nomination de Mme Vautrin au (super-) Ministère du travail, de la santé et des solidarités, les organisations syndicales côté travail et santé n'ont eu de cesse de l'interpeller. Pourtant nous n'avons eu aucun retour. Rien. Pas même un mot de présentation auprès des services lors de son arrivée. En fait, il est difficile de savoir s'il y a bien quelqu'une à la tête de notre ministère.

Pourtant les sujets ne manquent pas : l'intersyndicale côté travail l'a rappelé dans un courriel du 14 février dernier, suite aux menaces sur nos services dans le département du Lot-et-Garonne et l'absence de réaction publique, tant de la Ministre que du DGT. L'ensemble des organisations syndicales de notre Ministère ont solennellement alerté la Ministre sur les conditions d'exercice des missions de contrôle, en expliquant à quel point les annonces du 1er Ministre sur le « contrôle administratif unique » pouvait mettre nos collègues en difficultés, en les exposant à un risque évident de violence, en cas de contrôle inopiné, notamment. En dénonçant la « paperasse », en pointant un nombre de contrôles qui serait trop élevé, B. Le Maire et G. Attal ont désigné les agent.es publics comme bouc-émissaires.

Une demande de F3SCT ministérielle extraordinaire a été faite le 7 février dernier par l'ensemble des organisations syndicales. Il aura fallu plus d'un mois pour que nous soyons informé.es de l'inscription du point à la prochaine réunion ordinaire de l'instance prévue le... 21 mars ! Nous n'avons décidément pas la même conception de ce qui relève de l'urgence ! Les risques pour nos collègues agent.es de contrôle sont pourtant bien réels !

Le 08 février 2024, des représentant.es SUD et CGT ont demandé des explications en direct à la DRH. Les « réponses » de celle-ci nous ont abasourdi.es. Le dossier serait traité puisque la Ministre aurait condamné ces actes publiquement et sans ambiguïté... devant les DREETS ! A la question des poursuites pénales engagées suite à aux menaces de mort, la DRH a indiqué qu'elle allait... se renseigner !

Le même jour, en fin d'après-midi, le DGT a adressé un courriel aux DREETS et aux responsables de Pôle T qui ne correspond en aucun cas à nos demandes et renforce les risques que nous identifions :

- Il ne condamne pas les graves attaques dont nos services ont fait l'objet ;
- Il n'est pas diffusé aux agent.es, ni aux organisations syndicales ;
- Il met l'accent sur les réponses à apporter en « soutien » au « monde agricole » et insiste sur les contrôles qui seraient à « rationaliser », en faisant référence aux orientations du gouvernement ;
- Il insiste énormément sur nos contrôles qui seraient à « programmer » voire à communiquer aux organisations professionnelles, ce qui peut vite être contradictoire avec l'un de nos principes fondamentaux de fonctionnement, le contrôle inopiné ;
- Il soutient les agent.es de contrôle du bout des lèvres, tout en les renvoyant au « discernement » dont il.elle.s sont censé.es faire preuve, dans une logique strictement individuelle qui nous semble totalement inappropriée face à un risque avéré.

Et cette semaine, comme si personne n'avait lu nos courriers, vous nous renvoyez ce même message !

La situation est ahurissante et c'est sans évoquer les nombreux messages, adresses, saisines des services de la DRH par nos syndicats qui restent lettre morte depuis parfois des années ! Dernière provocation en date : le ministère a publié son index « Egalité » sans nous justifier d'aucune donnée et le document transmis pour cette réunion, veille de la journée du 8 mars, se contente de rappeler ce qui est sur le site internet !!!

Alors, s'il y a urgence à discuter de nombreux sujets, si nous avons beaucoup de choses à dire à la nouvelle Ministre, nous refusons de siéger au CSA ministériel, comme si de rien n'était, sur un ordre du jour technique, sur lequel nous n'avons pas même été, une fois de plus, interrogé.es. **S'il s'agit juste de cocher une case dans les objectifs 2024 de la DRH, s'il s'agit de faire croire que le dialogue social se porte bien au sein de notre Ministère qui devrait pourtant être exemplaire en la matière, ce sera sans nous !**

Face à la situation actuelle, nous appelons nos collègues à ne pas se résigner et à se mobiliser, autour de nos revendications et à participer massivement à la journée de grève et de manifestations du 19 mars prochain :

- Augmentation de la valeur du point d'indice et indexation sur la hausse des prix ;
- Augmentation de tous les traitements et des pensions, minimum +300 euros par mois et des mesures plus significatives encore pour les C et B afin de réduire les écarts de rémunération ;
- Rattrapage immédiat des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Rémunération des agent.es contractuel.les sur la base de la rémunération des titulaires pour les emplois correspondants, y compris le régime indemnitaire et un plan de titularisation pour ceux qui le souhaitent ;
- Plan de requalification de C en B et de B en A ;
- Refonte des grilles indiciaires permettant un véritable déroulé de carrière pour tous.les agent.es ;
- Recrutements dans tous les services pour pourvoir les postes vacants et recréer les emplois supprimés
- Sortie de l'OTE, recréation de services déconcentrés propres au ministère du travail
- Retrait du projet Guérini de rémunération « au mérite »

Nous appelons également les agent.es à se mettre en grève le 8 mars pour la journée de lutte pour les droits des femmes et à participer aux manifestations et rassemblements prévus sur tout le territoire !